



Refus de prêt, agence immobilière, promesse de vente

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:22**

Bonjour, je suis assignée a comparaitre par une agence immobiliere qui me demande de regler la somme de 9000 euros. lors de la signature de lapromesse de vente, je n'avais pas encore reçu de reponse de mes banques par rapport aux pret, apres le delai de retractation de 7 jours, 3 banques m'ont refusée le pret et seule une banque l'a acceptee, banque partenaire de l'agence immobiliere. A partir de la, j'ai donc fais un courrier avec l'aide d'une association pour expliquer que mes banques avaient refusé le pret et que j'etais dans l'incapacité d'acheter ce bien. Quelles sont les demarches a effectuées?dois je prendre un avocat? Merci